



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 2 novembre 2015

Ecole Jacques PREVERT à Plaisance-du-Touch

Ouverture de la séance à 18h

Séance levée à 20h14

**RÉUNION PRÉSIDÉE PAR** M PERRIN, directeur de l'école élémentaire Jacques Prévert

**SECRÉTAIRE** Mme BUATHIER, enseignante de CE1

**INVITÉS** M PELLEGRINO, adjoint au Maire en charge des services techniques

### **PRÉSENTS**

Mme LAVAYSSIERES, adjointe au Maire en charge de l'Education et de l'Enfance,

Mme VALET, DDEN,

M BARRUE, responsable des sites scolaires PREVERT/KERGOMARD,

Mmes, BOZEC, PERSEM, DUFOUR-FILHOL, CARAVEN et VALLAT pour la FCPE,

Mmes, AMBELIDIEFF, LANDES, MICHEL, OUIAZEM, COLOIGNER et MM ROLET,

EVARD, pour ALPE,

L'équipe enseignante : Mmes PARRAGA, LERO-TROUBET, FAVENNEC, LAMARRE, BUATHIER, CAMUS, GOYETTE, CERISERE, VELOT-LEROU, MAURE, RABION remplaçante de Mme GUILLOT, COSSE, COUTAND, QUINTERLET, FRONTILDUBOSC et MM DAMON et MICHEAU.

**EXCUSÉS** M ESCOULA, Maire de la commune de Plaisance du Touch,

Mme KHORSI, Inspectrice départementale de la circonscription de Tournefeuille

### **L'ORDRE DU JOUR :**

#### **L'école :**

Structure de l'équipe enseignante :

L'équipe enseignante est composée de 19 enseignants qui se répartissent ainsi : 10 enseignants à plein temps, 4 enseignants titulaires à temps partiels, 2 enseignantes nommées sur les compléments de service, une enseignante ZIL rattachée à l'école, 2 enseignantes RASED à plein temps. Présentation de l'équipe enseignante par niveau de classe. L'école compte un effectif global de 360 élèves se répartissant de la manière suivante :

**3 CP : 22,22 & 23 ; 3 CE1 : 26, 26 & 26 ; 2 CE2 : 28 & 28 ; 1 CE2(10)/CM1(14) : 24 ;**

**2 CM1 : 28 & 28 ; 1 CM1(6)/CM2(18) : 24 ; 2 CM2 : 28 & 28.**

L'école a ouvert une 14<sup>ème</sup> classe à la rentrée de septembre. Le directeur bénéficie d'une décharge totale.

En cas d'absence du directeur, Mme LERO-TROUBET, enseignante en classe CPB, assure la direction de l'école.

#### **Le règlement intérieur :**

En préambule, le directeur rappelle aux membres du conseil d'école qu'ils ont été destinataires du présent règlement intérieur et de la charte de la Laïcité. Il précise que le nouveau règlement intérieur est conforme au nouveau règlement départemental, arrêté par IA-DSDEN du 15 septembre 2015. Des modifications ont été apportées sur le point suivant : les élèves sont remis à l'ALAE directement aux heures de sortie à 16h30 à l'extérieur des classes.

Rappel : les élèves sont sous la responsabilité des parents à partir de 16h30.

**VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR** – Le directeur soumet le présent règlement au vote du **CONSEIL D'ÉCOLE** - Abstention : 0 – Opposition : 0 – Adopté à l'unanimité.

Projet diffusé dès la fin de semaine aux parents.

Charte de la Laïcité : 9 sept 2012, jointe au règlement intérieur. Le présent règlement est approuvé par l'ensemble du conseil d'école.

### **Projet d'école :**

« De la culture à l'apprentissage »

Trois axes :

- l'évaluation des acquis des élèves.
- les outils des élèves pour apprendre et travailler.
- la politique culturelle et l'ouverture de l'école.

Trois volets académiques :

- langues vivantes
- le numérique
- culturel

### **Volet langue : Organisation pédagogique des langues**

Toutes les classes du CP au CM2 bénéficient d'un enseignement de l'anglais. Une assistante américaine interviendra prochainement et ce jusqu'au mois d'avril 2016.

- Nous aurons sans doute l'occasion d'en reparler au prochain conseil de classe, pour faire un bilan intermédiaire.

### **Volet numérique :**

Le règlement arrêté par la mairie, a certes évolué depuis sa première écriture, mais reste contraignant. Les ordinateurs doivent être rangés dans l'armoire en fin de journée. Les enseignants souhaiteraient que le matériel reste installé sur les tables et soit rangé en fin de semaine (voir le vendredi de la veille des congés). La mise en place pour des élèves de cycle 2 reste difficile. Les casques audio sont en attente de livraison. Les représentants de la mairie proposent de discuter entre eux du règlement de l'utilisation de la salle informatique.

Le fournisseur a des difficultés financières, la mairie a entamé les procédures pour dénoncer le marché.

L'équipe enseignante demande le même équipement pour le cours double CM1/CM2 que les deux autres classes de CM2.

Du mobilier a été emprunté dans les classes lors de l'installation de la salle informatique. L'équipe enseignante demande de récupérer du matériel afin de travailler dans de bonnes conditions.

Le câblage de la classe 2 était prévu mais les difficultés financières de l'entreprise n'a pas permis de réaliser ce câblage.

L'école s'est inscrite sur une application Edumoov afin d'avoir des livrets scolaires uniformisés. Il serait donc très utile que toutes les classes soient équipées d'une connexion internet.

Deux classes de CM2 ont cette connexion. Deux autres classes (CM1, CE1) ont une connexion qui n'est pas utilisable.

- La mairie a pris note de la demande connexion Internet opérationnelle dans toutes les classes.

### **Volet culturel : Engager l'élève dans un parcours artistique et culturel**

Des projets sont engagés :

- Projets classes de découverte pour les classes de CM2 et CM1/CM2 (création d'un carnet de voyage dans le temps et séjour au Futuroscope) et les 3 classes de CE1 (autour du cirque à Aspet avec représentation en fin d'année).

Des ventes d'objets sont prévues pour aider au financement des classes découvertes des 6 classes concernées. La mairie finance pour 4800€ ces classes découverte (ou classes transplantées dans le langage officiel).

- Projets théâtre, projets autour de la littérature.

### **La coopérative scolaire :**

Au 31 août : 10450 euros, toutes les rentrées d'argent de l'an dernier ont été dépensées.

Un budget a été alloué pour des jeux de cour pour chaque classe.

Sur les sommes données par les associations de représentants de parents d'élèves, une partie provient de la fête de l'école, une autre du loto organisé par la FCPE environ 400€.

L'appel au don a été efficace. Du coup, une seule séance photo sera prévue pour les photos individuelles et les photos de classe. Cela devrait réduire la facture pour les parents et les rentrées d'argent pour la coopérative.

Lors de l'utilisation de la salle de spectacle, la mairie demande dorénavant aux écoles de régler les frais des services (SSIAP - service de sécurité incendie et d'assistance à personnes - et technicien son / lumière). La mairie prend en charge une seule représentation par école. L'école demande cette prise en charge pour trois dates en configuration « grande salle » correspondant à 700 places.

### **SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES :**

Exercice d'évacuation : le jeudi 22 septembre 2015 à 10h00, sur l'ensemble du groupe scolaire (Prévert + Kergomard)

L'exercice d'évacuation a été organisé à partir d'un plan d'évacuation mis en place par le directeur. Ce plan prend en compte les issues de sorties extérieures des classes. Le directeur a porté à la connaissance de l'inspection départementale et de la mairie, le fait que le plan d'évacuation arrêté par la mairie ne précise pas le sens d'évacuation de la 14<sup>ème</sup> classe, ni l'utilisation des portes extérieures des classes. La mairie a informé le directeur qu'une réunion sera organisée en présence de pompiers. Les responsables de la mairie annoncent que c'est l'exploitant qui a la responsabilité de définir le plan d'évacuation. Le 17 novembre à 9h00 est prévue une visite périodique de sécurité, en présence notamment des pompiers. L'établissement est inscrit catégorie 3 compte tenu de l'effectif global.

M PELLEGRINO invite les membres du conseil d'école à participer à cette commission de sécurité afin de poser des questions.

L'ALAE et l'équipe éducative prévoient de se rencontrer afin d'établir un plan d'évacuation commun.

Les parents d'élèves soulignent l'importance de mettre en place un plan d'évacuation efficace et connu de tous, un point appuyé par l'équipe enseignante.

### **PARENTS D'ÉLÈVES :**

Installation de la 14<sup>ème</sup> classe

Les représentants de parents d'élèves demandent un retour sur l'utilisation de la 14<sup>ème</sup> classe :

- luminosité ressentie comme plus faible depuis ce jour (heure d'hiver, soleil bas).
- classe en longueur : 8 élèves par rang, sur 4 rangs.
- pas de porte-manteau pour les élèves dans la classe ou près de la classe
- pas de zone d'affichage des travaux d'arts plastiques pour les élèves
- sur les tables achetées, il n'y a pas de crochets pour les cartables qui sont donc au sol et gênent considérablement la circulation dans la classe.
- il y a du carrelage au sol, les tables glissent et il y a plus de bruit (mouvement de chaise, ..)
- la circulation des élèves aux heures de sorties reste compliquée
- le cloisonnement entre l'ancienne salle d'arts plastiques et la salle informatique rend la circulation des enseignants et des élèves dans l'école compliquée et coûteuse en temps.
- au niveau de l'ALAE, cela fait une salle en moins et donc moins d'espace. En cas de mauvais temps, l'ALAE utilise certaines salles de classe

M PELLEGRINO propose de poser un lino sur le sol.

Les parents d'élèves rappellent la communication faite par la mairie autour de la 14<sup>ème</sup> classe l'année dernière, concernant notamment la validation de l'emplacement de la classe par l'inspectrice de circonscription et le conseil pédagogique. Ces personnes ont démenti cette validation.

Les parents d'élèves espèrent que la communication de la mairie soit plus objective et constructive cette année.

### **Restauration :**

Les parents d'élèves reviennent sur l'épisode d'eau impropre à la consommation ainsi que celle des assiettes en carton et demandent davantage d'informations lors d'incidents de ce genre.

### **Canicule :**

Les parents d'élèves reviennent sur l'épisode de canicule de juin dernier.

Première mesure entre l'école Daudet et Prévert : installation de brise-soleil : 4 à Daudet à 10 à Prévert (déjà installés à l'école Rivière pour ceux qui souhaiteraient mieux visualiser).

### **Accueil exceptionnel à l'ALAE :**

Liste des activités jointe.

4 intervenants partagent leur temps sur tous les ALAE dans le cadre du PEDT sur le temps de pause méridienne en majorité.

Accueil exceptionnel : à la demande des parents d'élèves. Il suffit de remplir un document.

**Point Mairie :**

Investissements et travaux

Propositions non actées pour le moment :

- Remplacement d'une chaudière sur les trois.
- Local du stockage papier en prolongement du couloir qui a été fermé, déplacement de la porte de la salle informatique. L'équipe enseignante propose plutôt d'installer une armoire de stockage pour le matériel de sport ainsi que le stock de papier dans le hall d'entrée.
- Peinture de la salle des maîtres.
- Réhaussement du mur « rue des fauvelles »
- Remise en état préventive de la toiture
- Mise en place d'un système informatique pour les agents.
- Mise en place d'un volet sur l'algéco.
- Descendre les faux-plafonds pour des gains d'énergie.
- Câblage internet du reste des classes
- Pose du lino dans la 14ème classe
- Mise aux normes PMR

**Demandes de l'équipe enseignante :**

Les enseignants souhaiteraient avoir des clés pour accéder à l'école hors temps scolaire.

M PELLEGRINO propose que M RIVIERE rencontre le directeur et le responsable des sites scolaires pour discuter de la possibilité d'avoir d'autres clés de l'école.

L'équipe enseignante souhaite un renouvellement ou un ajout de photocopieurs.

Pour les enseignants les priorités aux niveaux des travaux

1 Réhaussement du mur « rue des fauvelles »

2 Câblage internet du reste des classes

3 Pose du lino dans la 14ème classe et crochet au niveau des tables pour accrocher les cartables

Présentation du RASED : 2 personnes interviennent. Mme LIBORIO interviendra à partir du mois de février. Le numéro du téléphone du RASED a changé : 05 62 13 52 71.